



DEMANDE D'ACOMPTE SUR SALAIRE

Date de la demande :

Madame, Monsieur,

Je soussigné(e) ;

Nom du salarié

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

Lieu de travail

Sollicite un acompte de EUROS.

Sur mon salaire du mois de

Signature obligatoire du salarié

Important :

- *Toute demande d'acompte doit être dûment complétée et signée par le salarié ;*
- *Toute demande d'acompte doit être remise par le salarié au service Paie par mail avant le 10 de chaque mois ou à son supérieur hiérarchique qui l'adressera par mail au service paie avant le 10 de chaque mois ;*
- *Toute demande d'acompte est déduite de la prochaine paie, une mention spéciale avec le montant de l'acompte est inscrite sur le bulletin de paie. Pour rappel, le montant accordé correspond à la rémunération des heures de travail déjà effectuées dans le mois au jour de la demande.*